



ECOLE INTERCOMMUNALE DE TRIATHLON  
DE PONTIERRY

Chez Madame RIVET Chantal  
14 rue de Vaux  
77000 LIVRY SUR SEINE

Tel : 06 07 30 02 98

Mail : [chantal.escomel@wanadoo.fr](mailto:chantal.escomel@wanadoo.fr)

DOSSIER D'INSCRIPTION ADULTES  
SAISON 2017-2018

Renseignements indispensables à la demande de licence,  
A retourner par mail, ou par courrier à l'une des adresses ci-dessus.

Nom  
Sexe F M  
Date de naissance  
Lieu de naissance (code postal et ville)  
Nationalité  
Profession  
Adresse complète  
Ville et code postal  
Tel. Domicile  
Tel. Portable  
Mail

Prénom

Etes-vous titulaire d'un diplôme Jeunesse et Sports ? – si oui, lequel  
Etes-vous titulaire d'un diplôme universitaire STAPS ?– si oui, lequel  
Etes-vous licencié dans une autre fédération sportive ?– si oui, laquelle

Comptez-vous exercer la pratique d'une ou des disciplines suivantes dans le cadre de raids?

- Alpinisme
- Plongée subaquatique
- Spéléologie
- Discipline comportant l'usage d'arme à feu ou à air comprimé

Si oui, la production d' un certificat médical, datant de moins un an, est exigé pour CHACUNE de ces disciplines.

#### CERTIFICAT MEDICAL TRIATHLON, nouvelle réglementation de la FFTRI

- Pour les REINSCRIPTIONS au club ( renouvellement de licence), vous trouverez en pièce jointe un questionnaire médical à compléter et à signer.

Si vous répondez NON aux 9 questions, il n'y a pas de nouveau certificat médical à fournir.

Si vous répondez OUI à une ou plusieurs questions, il y a obligation de fournir un certificat médical (imprimé ci-joint).

Les réponses formulées sur le questionnaire relèvent de la seule responsabilité du licencié.

- Pour les NOUVEAUX ADHERENTS, le certificat médical joint est à faire compléter par le médecin traitant. Ne pas remplir le questionnaire médical.

#### LICENCE

Type de licence souhaité (entourer votre choix) :

- Compétition
- Loisir

#### COTISATIONS

- COMPETITION – licence	86,50 euros
- Adhésion FFTRI et divers	30,00 euros
- Cotisation (dont entrainements natation)	165,00 euros
- TOTAL	281,50 euros
- LOISIR – licence	36,00 euros
- Adhésion FFTRI et divers	30,00 euros
- Cotisation (dont entrainements natation)	165,00 euros
- TOTAL	231,00 euros

## ENTRAINEMENTS

Les entrainements natation ont lieu à la piscine de SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY, hors vacances scolaires, les :

- MARDI – de 18h 30 à 19h 15
- MERCREDI – de 19h 30 à 20h 45
- JEUDI de 19h 05 à 20h 15

Un plan d'entrainement personnalisé établi par Franck, entraîneur fédéral de triathlon, pourra être proposé.

Le prix de la prestation sera à déterminer en fonction de l'objectif.

Il y a une possibilité d'adhésion au club cycliste de PRINGY-PONTHIERRY, pour un entrainement vélo le dimanche matin, au tarif annuel de 30,00 euros. Le règlement est à effectuer à l'ordre de l'EIT PONTHIERRY, par chèque séparé de l'inscription.

REPRISE DES ENTRAINEMENTS LE MARDI 19 SEPTEMBRE 2017, à la piscine.

## RESPONSABILITE

La responsabilité du club ne saurait être engagée en dehors de la durée des cours.

Le club n'est pas responsable des vols ou pertes qui pourraient se produire dans l'enceinte de la piscine.

## OBLIGATIONS

L'adhérent donne l'autorisation au club de diffuser toute image faite lors des cours et manifestations. Dans le cas contraire, **l'adhérent remettra avant le 1er cours, en mains propres, au Président ou à l'entraîneur, un courrier de refus de diffusion à l'image.**

## PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Questionnaire médical (si renouvellement de licence)
- Certificat médical établi sur le formulaire de la FFTRI pour les nouvelles inscriptions (et pour renouvellement de licences si réponses positives au questionnaire médical)
- Photo, de préférence en tenue de sport, pour figurer sur le site du club
- Dossier d'assurances complété et signé
- règlement à l'ordre de l'E.I.T. PONTHIERRY. Possibilités de règlement en plusieurs fois, à voir avec le Président. Acceptation des coupons sports.

Fait à

Le

SIGNATURE DE L'ADHERENT



## Certificat médical

Je soussigné(e) Docteur ....., certifie que l'état de santé de M. / Mme ..... ne présente pas ce jour de contre-indication apparente à :

La pratique du sport<sup>(1)</sup> en **compétition**

RAYER LA MENTION INUTILE

La pratique du sport<sup>(1)</sup>

**(1) A l'exclusion des disciplines sportives qui présentent des contraintes particulières au sens de l'article L. 231-2-3 du code du sport, précisées à l'article D. 231-1-5 du même code et listées ci-après :**

1. l'alpinisme,
2. la plongée subaquatique,
3. la spéléologie
4. les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé,
5. les disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience ;
6. les disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur à l'exception du modélisme automobile radioguidé ;
7. les disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef à l'exception de l'aéromodélisme ;
8. le rugby à XV, le rugby à XIII et le rugby à VII.

**Important :** Les certificats médicaux correspondants aux disciplines ci-dessus numérotées de 1 à 4, valable une saison, peuvent être remis à votre club en même temps que votre formulaire de demande de licence (les disciplines concernées seront alors mentionnées sur votre licence).



A défaut, ils devront être fournis directement à l'organisateur en cas de participation à un raid intégrant une ou plusieurs de ces disciplines.

A ....., le .....

Signature et cachet du médecin